

## Communiqués de presse

May 19, 2011 | ID: 38135

# Volvo Car Corporation participe à un projet de développement de charge par induction pour véhicules électriques

Volvo Car Corporation participe à un projet de charge par induction. Aux côtés notamment des experts technologiques et des équipes de développement belges du programme « Flanders' Drive », Volvo Car Corporation développe actuellement des systèmes et procédures ne nécessitant ni prises de courant, ni câbles de charge.

Grâce à l'induction, l'énergie est transférée sans raccordement à la batterie du véhicule, au moyen d'une plaque de charge noyée dans la chaussée.

« L'objectif, c'est bien évidemment de rendre la détention et l'usage d'une voiture électrique aussi pratique que possible », explique Johan Konnberg, Directeur de Projet au sein de la Division Véhicules Spéciaux de Volvo Car Corporation. Une Volvo C30 Electrique a été remise le 19 mai à Flanders' Drive afin de recevoir les modifications qu'implique la charge par induction. Cette étape donne le signal de départ officiel du projet baptisé CED (Continuous Electric Drive - Propulsion Electrique Permanente). Outre Volvo Car Corporation et Flanders' Drive, initié par le gouvernement flamand, le constructeur d'autobus et autocars Van Hool ainsi que le constructeur de tramways Bombardier participent également aux travaux.

### Transfert d'énergie sans câble

Dans la charge par induction, une plaque de charge est noyée dans le sol, par exemple dans l'allée de la maison conduisant au garage. Cette plaque de charge comporte une bobine qui génère un champ magnétique. Quand le véhicule stationne au dessus de la plaque, l'énergie en provenance de cette plaque est transférée à la voiture sans le moindre contact physique, par le point de captage à couplage inductif du véhicule. L'énergie est transférée sous forme de courant alternatif. Elle est ensuite transformée en courant continu dans le convertisseur de tension embarqué qui, à son tour, recharge le pack batterie du véhicule. La charge d'un pack batterie de la puissance de celui qui équipe la Volvo C30 Electric devrait prendre environ 1h20 dans le cas d'une batterie entièrement déchargée.

Le dispositif de charge qui sera soumis à l'évaluation est dimensionné pour 20 kW.

### Développement et acquisition des connaissances

Plusieurs constructeurs automobiles et entreprises technologiques effectuent des recherches dans ce domaine mais, à l'heure actuelle, aucun fabricant n'est en mesure de commercialiser un produit fini.

« Il n'existe aucune norme pour l'instant en matière de charge par induction », confie Johan Konnberg, qui souligne par ailleurs l'importance de s'impliquer dans le développement et d'en apprendre davantage sur cette technologie afin de constituer une solide banque d'expertise en la matière.

« L'un des aspects du projet, c'est d'incorporer cette technologie dans le revêtement de la chaussée pour y puiser directement l'énergie servant à alimenter la voiture. C'est une solution intelligente et tournée vers l'avenir », conclut Johan Konnberg.

La Volvo C30 Electric fait partie intégrante de l'ambitieuse stratégie d'électrification de Volvo Car Corporation. Elle est aussi bien équipée, aussi confortable, aussi sportive et aussi sûre que le modèle standard, tout en offrant en même temps au conducteur une autonomie pouvant atteindre

150 kilomètres par charge sans la moindre émission de dioxyde de carbone.

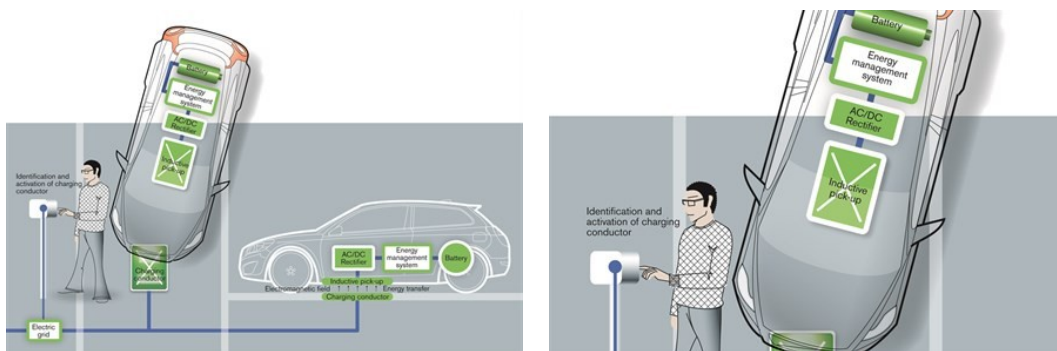
La livraison du premier lot de 250 Volvo C30 Electric destinés à des clients européens choisis débutera au second semestre 2011.

## Mots clés:

C30, Environment, Sustainability, Press Releases

La description et les faits repris dans le matériel de presse concernant la gamme de voitures internationale de Volvo Cars. Les équipements peuvent être optionnels. Les spécifications peuvent varier en fonction du pays et peuvent être modifiées sans préavis.

## Photos analogues



Plus d'images >

[media.volvocars.com](http://media.volvocars.com) >

[volvocars.com](http://volvocars.com) >

Droit d'auteur © 2025 Volvo Car Corporation (ou ses affiliés ou concédants de licence).